Ainsi l'étr. *Truia-l-s* « d'un Troyen » se compose du radical *Truia-* « Troie », du suffixe de qualité *-l-* et du suffixe d'appartenance *-s* : *hinθial Truials* = *figura Troiani.*

Le « génitif du génitif » se ramène en réalité à un adjectif d'appartenance dérivé d'un adjectif de qualité (*-s-la*), ou inversement (*-li-sa*). L'Étrusque se désigne comme *possession* de son père (gentilice masculin), comme *produit* de sa mère (gentilice féminin). Malgré de nombreuses difficultés de détail qu'il faut examiner une à une, cette analyse permet de comparer directement les adjectifs anatoliens (louvites) en *-li* et en *-sa/si*, qui se définissent par une opposition semblable.

On peut envisager encore d'autres possibilités de rapprochement entre l'étrusque et l'anatolien : la conjonction copulative *-c/-χ* n'est pas apparentée à latin *-que* (i.e. *-kʷe*), mais à louv. *-ha*, qui donne lycien *-ke* et lydien *-k*. — Il y a une correspondance de vocabulaire troublante entre étr. *drouna* = ἀρχή (829) et anatolien *tar-u-na*, « chef, gouverneur » ; grec τύραννος et étr. *turan* pourraient se rattacher à la même racine.

En face de quelques faits positifs, on peut aussi aligner un grand nombre de divergences fondamentales entre l'étrusque et les langues anatoliennes du second millénaire. L'avenir dira si la vieille théorie d'Hérodote repose sur une base solide, à savoir que les Tyrsènes seraient issus de Lydie.

— M. Hatt remercie M. Laroche de son exposé, dans lequel, en donnant le dernier état de cette question passionnante, il a montré dans quelle direction devront s'orienter les recherches futures. Il se demande s'il n'y aurait pas lieu d'envisager un lien entre la poussée phrygienne et la présence des Étrusques en Italie. — M. Laroche fait observer que la chronologie ne permet pas pour l'instant de rapprocher les deux événements : la civilisation hittite a été détruite en 1200, et les Étrusques sont arrivés en Italie seulement quatre siècles plus tard.

— M. Schilling est intrigué par le génitif de possession étrusque, qui désigne la filiation par le père, alors que le génitif de qualité désigne la filiation par la mère. On attendrait le contraire. Cela s'explique, répond M. Laroche, par le fait que la mère est censée donner l'enfant au père. C'est lui qui le possède, comme on possède un cadeau reçu.

II.

EXCURSION A TRÈVES

les 26 et 27 mai 1960.

Lors de la rencontre franco-suisse à Colmar, le 24 mai 1959, M. Mo-

REAU, alors professeur à l'Université de Sarrebrück, avait invité le groupe strasbourgeois à visiter Trèves. Réalisé les 26 et 27 mai 1960, le voyage réunit trente-quatre participants : M. et Mme Baroin, Mlle Fugier, M. et Mme Hentz, MM. Mandouze, Maurer, Nédoncelle, Mlle Prudhomme, MM. R. Schilling et Weber, membres du Groupe strasbourgeois des Études latines ; douze membres de la Section d'Alsace de l'Association Guillaume Budé, dont le président, M. Roche, secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin, Mme Roche, ainsi que le Dr et Mme Longuet ; onze étudiants et étudiantes : MM. Cromer, Demand, Gross, Mathias, Riegel, Rolling, Schlaefli, Wagner, Mlles Durst, Mandouze, Parguey.

Le trajet, couvert en autocar, les conduisit d'abord à Sarrebrück, où les attendait M. Moreau pour leur faire visiter le Musée des Antiquités (petit, mais très bien installé) de la ville. Il leur fit notamment admirer un magnifique vase d'inspiration étrusque, mais d'exécution indigène (celtique), découvert à Reinheim, près de Saint-Ingbert (Sarre), à la même époque que le cratère de Vix, dans la tombe d'une princesse celtique enterrée avec tous ses bijoux. La trouvaille représente une grande valeur, car les objets d'art que les fouilles livrent habituellement sont tous d'importation étrusque.

A Trèves, M. Moreau retraça rapidement l'histoire de la ville, depuis la fondation de la colonie par Claude jusqu'à l'apogée au IVe siècle (où Trèves fut ville impériale avec Rome, Byzance et Alexandrie) et à la disparition de l'administration romaine en 460. Puis il guida les visiteurs à travers le Musée des Antiquités de Trèves, dont on ne sait s'il faut admirer davantage les richesses ou leur mise en valeur. Les sculptures celtiques (préromaines) d'une naïveté toute romane, les célèbres bas-reliefs « leçon auprès du *magister* », « paiement des fermages », « bateau chargé de tonneaux de vin », les verreries et les mosaïques retinrent particulièrement l'attention.

M. REUSCH, conservateur des antiquités de Trèves, relaya M. Moreau pour faire visiter aux latinistes alsaciens l'imposante basilique du IVe siècle et les thermes, désaffectés avant d'avoir servi.

Le lendemain matin, le conservateur du Musée diocésain, Frl. Dr. BÜTTNER, leur expliqua à l'aide de maquettes et de plans l'histoire du singulier complexe de basiliques et d'églises qui occupe le centre de la ville. Citons parmi les pièces les plus remarquables de ce musée la reconstitution partielle, avec les débris trouvés dans la terre (on devine au prix de quels patients efforts), du plafond peint de la salle d'apparat constantinienne et la plus ancienne étole de l'Occident (datée du VIIIe siècle).

Au déjeuner qui précéda le retour, M. MANDOUZE lut un passage du

livre VIII des *Confessions* où il est peut-être question de saint Jérôme et de saint Ambroise « qui ont marché là où nous marchons aujourd'hui » ; M. NÉDONCELLE, doyen de la Faculté de Théologie catholique, remercia au nom des participants M. Schilling, organisateur du voyage. Enfin, M. R. SCHILLING lui-même fit ressortir en quelques mots l'enrichissement qu'avait apporté à tous ce pèlerinage à l'ancienne capitale romaine du Nord.

III.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1960.

Président : M. J.-J. HATT.

Membres et invités présents. — Mlle Ambros, M. Bureth, Mlle Cassard, M. Dentzer, Mlle Fugier, MM. Hatt, Hentz, Leclant, Mandouze, Maurer, Oguse, Rocca Serra, Schilling, Schlumberger, Mlle Schultz, MM. Thomas, Will, Zehnacker.

M. HATT ouvre la séance à 16 heures. M. R. Schilling, administrateur, le remercie de son activité comme président pendant l'année écoulée et fait part au Groupe d'un projet de voyage pour l'été 1961, soit en Suisse, soit à Fribourg-en-Brisgau.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. HENTZ fait un bref exposé sur le *cycle d'observation et l'enseignement du latin en classe de sixième.*

Dans la réforme entrée en vigueur à la rentrée de 1960 une disposition essentielle peut avoir d'heureuses conséquences sur l'enseignement du latin : la consolidation des connaissances grammaticales nécessaires pour la langue française. De ce fait, le début de l'enseignement du latin est reculé au second trimestre, l'horaire du latin étant consacré au français pendant le premier trimestre. Mieux préparés, grâce aux révisions que permet cet horaire pendant le premier trimestre, les élèves choisissant la section classique seront peut-être plus nombreux grâce à une meilleure information des parents sur l'utilité du latin.

Mais l'enseignement du latin devra lui aussi se modifier quelque peu. En le réduisant à l'apprentissage abstrait de la grammaire appliquée à des phrases détachées dont il faut chercher les mots dans le lexique, on donne à l'enfant l'impression que le latin est une langue qu'on traduit, mais dans laquelle on ne lit pas.

Pour donner aux élèves une image plus fidèle du latin, il faudra au contraire leur montrer l'application de la règle dans un texte avant de la leur faire apprendre par cœur, bannir autant que possible les phrases